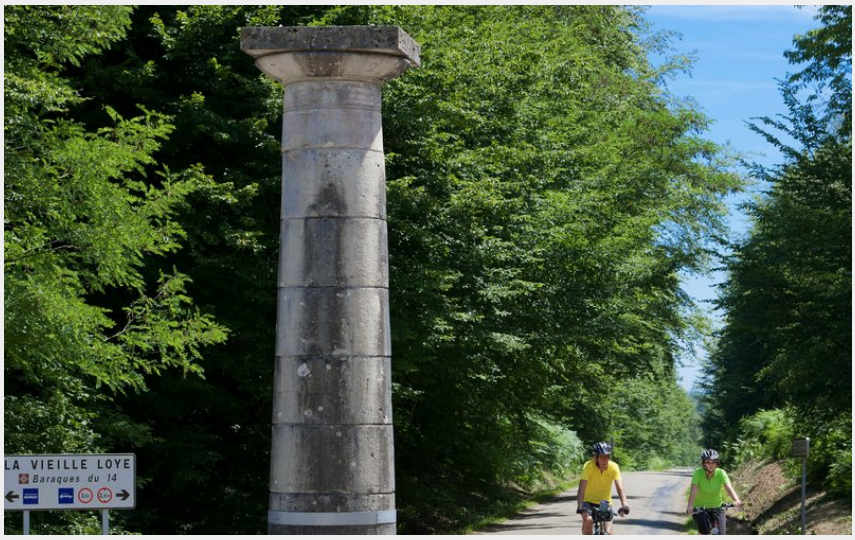
Les Chênes Rouges - 88B

Grand Dole



Colonne Guidon de la forêt de Chaux (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)



La forêt domaniale de Chaux est un immense massif forestier situé à proximité de Dole. Peuplée de chênes et de hêtres, elle constitue la deuxième forêt feuillue de France après la célèbre forêt d'Orléans. Le circuit des Chênes rouges parcourt une infime partie de cet espace. Il se partage entre de larges chemins et des layons forestiers demandant un peu plus de maîtrise du VTT.

Suivre le balisage n°88 bleu

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTTAE

Durée : 1 h

Longueur : 10.3 km

Dénivelé positif : 168 m

Difficulté : Facile

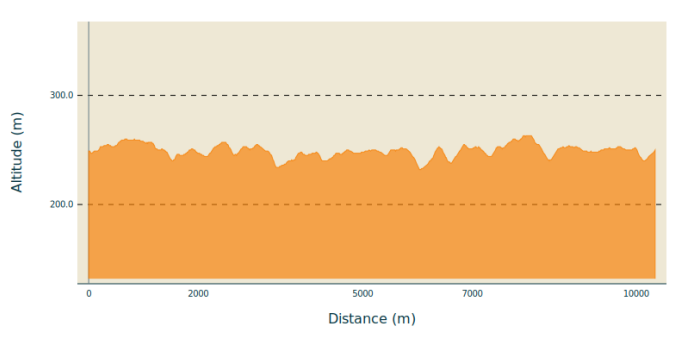
Type : Boucle

Thèmes : En famille, Naturel

Itinéraire

Départ : Dole
Arrivée : Dole
Balisage : Boucle VTT
Communes : 1. Dole
2. La Loye

Profil altimétrique



Altitude min 231 m Altitude max 263 m

Du **PARC DE LA SAULINE**, partir à droite et parcourir un layon forestier. Après environ 1 km, bifurquer à gauche sur un chemin large et rigoureusement rectiligne. Parcourir 2 km avant de bifurquer un instant à gauche et poursuivre par un layon menant près de l'**Etang du Tremblot** (poteau).

1. Au poteau **Etang du Tremblot**, partir 150 m vers la gauche puis suivre le balisage à droite par différents layons et parvenir à la **Première Colonne.**
   > Les bornes-colonne, au nombre de huit, balisent les croisements des routes de la forêt de Chaux.
2. Au carrefour de la **Première Colonne**, emprunter la route vallonée à gauche, en direction de Dole, sur 1700 m environ. Veiller alors à bifurquer à droite sur un layon menant à la route du **Chien Pendu** (poteau).
3. Au poteau **Le Chien Pendu**, poursuivre tout droit jusqu'à la route proche de l'arrivée au **PARC DE LA SAULINE**.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

VTTAE

Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Parcours accessible au VTTAE sans changement de difficulté (parcours bleu)

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique Conseils aux randonneurs, de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaison, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jetez aucun détritus, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abattage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

À Dole, suivre la direction d'Azans, traverser le village et rejoindre la rue du Bizard.

Parking conseillé

Parc animalier de la Sauline à Azans à coté de Dole

Lieux de renseignement

Dole Tourisme
6 place Jules Grévy, 39100 DOLE
Tel : 03 84 72 11 22
https://www.doletourisme.fr/